

POUR CALMER SA FAIM, LE PEUPLE POURRA BIENTÔT VOTER...

Le gouvernement vient de faire savoir que la date du référendum est fixée au 5 mai et celle des élections au 2 juin.

Faute de pouvoir donner au peuple de quoi satisfaire ses besoins les plus élémentaires, on lui offre une nouvelle Constitution avec prière de ratifier. Les gouvernants, politiciens et autres agents du capitalisme, impuissants à endiguer une disette qui menace leur pouvoir, espèrent ainsi calmer les impatiences et mettre fin au grondement sourd des affamés (ce grondement qui pourrait, à la longue, devenir un juste cri de révolte).

Avant même d'avoir abordé la discussion des articles de la nouvelle Constitution, les «*élus du peuple*» se sont déjà fait la main en élaborant la *Déclaration des Droits*. Les débats auxquels elle a donné lieu nous ont montré le vide de toute cette phraséologie grandiloquente. Rien, dans cette «*Déclaration*», qui mette réellement en cause le capitalisme, responsable, avec l'État, de la misère des travailleurs. On a parlé de l'opportunité de s'inspirer de la *Déclaration de 1789* et même de la reprendre en la modifiant, en l'«*adaptant*». Semblables débats, qui ne changent rien aux réalités, n'ont servi qu'à montrer que si quelques-uns de ces messieurs ignorent les besoins de la population (ou s'en moquent), ils connaissent au moins l'histoire - même s'ils ne savent pas en tirer les enseignements qu'elle comporte. Le M.R.P. et le P.R.L., expression incontestée de la droite, ont joué leur rôle avec l'effronterie qui leur est familière. Leur conservatisme social n'est ignoré de personne. Quant aux gauches, les uns comme les autres ont soutenu, avec cynisme (radicaux, socialistes et communistes) qu'ils étaient pour la transformation du régime; que le capitalisme devait s'acheminer vers sa propre disparition, mais que seules les méthodes pouvaient les diviser. Pauvre «*Déclaration des Droits*»! Que de crimes l'on prépare en ton nom! Et gageons que si, du jour au lendemain,, les travailleurs, par la grève générale expropriatrice, voulaient le détruire, ce capitalisme, tout ce résidu d'hommes à la solde d'un régime condamné serait unanime à demander de la fermeté pour rétablir l'ordre et mettre fin à un mouvement des révoltés conscients.

Attendons - après la *Déclaration* qui n'en constitue que l'avant-propos - cette *Constitution* miraculeuse de la *Quatrième République* pour mesurer la valeur de son contenu!

Nul doute qu'elle sera digne de la *Déclaration* - ce qui permet tous les espoirs!...

Et après que le peuple souverain, par la grâce du suffrage universel, l'aura ratifiée, il sera appelé à nouveau devant les urnes pour choisir ses législateurs

Appelé à voter le 5 mai, l'électeur sera rappelé le 2 juin. Deux élections en un mois! Qui osera dire qu'en France le peuple n'est pas libre? Libre, il l'est. Mais libre seulement de donner son avis sur une constitution élaborée dans un parlement, c'est-à-dire en dehors de son sein, de ses activités quotidiennes et n'ayant, par conséquent, aucun rapport avec ses aspirations.

Le charlatanisme parlementaire s'en donne aujourd'hui à cœur-joie. Chaque parti préparant les élections, toutes les difficultés du moment doivent, pour allécher l'électeur, disparaître théoriquement. L'hypocrisie bourgeoise donne sa mesure. Nous n'en sommes pas surpris.

Mais nous nous élevons ici contre l'abus que l'on fait, dans les sphères dirigeantes, de certaines méthodes. Depuis la fin de l'occupation hitlérienne, une campagne électorale se termine à peine qu'une autre s'annonce. Le papier est rationné pour les écoliers, qui manquent de livres et de cahiers, mais pour pra-

tiquer, la démagogie lucrative qui mène au parlement et assure la pérennité d'un régime malfaisant, on inonde les murs, les panneaux d'affiches dont les textes sont autant d'attrapes-nigauds.

Le mensonge est un commerce qui rapporte; aussi est-il en vogue.

C'est avec d'autant plus d'aise que nous parlons sur ce ton, car nous sommes assurés que la transformation de l'économie et l'amélioration du sort des classes défavorisées ne viendra pas des élections, aussi démocratiques soient-elles. Les seules expériences faites depuis 1944 sont suffisamment probantes pour justifier notre position.

Le peuple ne sera libre que le jour où il pourra procéder lui-même (en y comprenant les techniciens) à cette transformation et fera tourner les usines, que le jour où il prendra en main la répartition et la distribution. C'est ce jour-là que la «*Déclaration des Droits*» (qui n'est qu'une affirmation platonique et nécessairement trompeuse) apparaîtra telle qu'elle est en réalité et sera flétrie avec tous les textes auxquels elle aura servi de base. Car ce jour-là, ce sera la RÉVOLUTION.

LE LIBERTAIRE.
